

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01178

Numéro SIREN : 830 195 517

Nom ou dénomination : AROME

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2021 sous le numéro de dépôt B2021/020969

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le						Néant	*
A - RÉSULTAT COMPTABLE				[3 1 1 2 2 0 2 0]						[3 1 1 2 2 0 1 9]							
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209						210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215						214							
				217						218	69 564	64 176					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222							
	Production immobilisée *									224							
	Subventions d'exploitation reçues									226							
	Autres produits									230		2					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)									232	69 567		64 176				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234							
	Variation de stock (marchandises) *									236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240							
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)								242	8 672		3 309				
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243		368			244	396		989				
	Rémunérations du personnel *									250	2 030						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252	923						
	Dotations aux amortissements *									254							
	Dotations aux provisions									256							
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259					262	361		0				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260												
Total des charges d'exploitation (II)									264	12 382		4 298					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)									270	57 185		59 878					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers								(III)	280	10 213		2 208				
	Produits exceptionnels								(IV)	290							
	Charges financières								(V)	294	3 971		466				
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347					(VI)	300			52			
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348												
Impôts sur les bénéfices *									(VII)	306	11 069		12 298				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)									310	52 357		49 269					
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2								312	52 357	314					
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318							
	Provisions non déductibles *									322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324	11 069						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				330	551						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249				251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. septies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 septies)	990						
	Divers (dont ZFA NG (44. quaterdecies))	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		350	6 745			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D						Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		Déduction exceptionnelle simulatoire de conduite	641						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS									Bénéfice col. 1	352	57 232	Déficit col. 2	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356							
	Déficits antérieurs reportables : *												360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS									Bénéfice col. 1	370	57 232	Déficit col. 2	372				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 565 690.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 564.40 Euros et dégageant un bénéfice de 52 357.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement de la présentation des comptes annuels.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	362 725		139 263
TOTAL	362 725		139 263
TOTAL GENERAL	362 725		139 263

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		11 047	490 941	490 941
TOTAL		11 047	490 941	490 941
TOTAL GENERAL		11 047	490 941	490 941

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 783
Total	14 783

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Emprunts et dettes financières diverses	2 204
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 240
Dettes fiscales et sociales	28
Autres dettes	20 799
Total	27 336

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CEFIMMO GESTION		100.00	
- AUBRETON DEVELOPPEMENT	190 403	59.98	45 962
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- PIERRE ET L'AMITIE	87 176	50.00	61 812
- VILLA JEAN	1 500	15.00	6 730
- CLOS MARTIN	1 000	10.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

AROME

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 36 Rue des Vingt Toises
38950 ST MARTIN LE VINOUX
830 195 517 RCS GRENOBLE

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 52 357,30 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	52 357,30 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président





BBM & ASSOCIÉS

*Vous accompagner
durablement.*

Conseil | Expertise | Audit

SAS AROME

36 Rue des Vingt Toises
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SAS AROME

36 Rue des Vingt Toises
38950 SAINT MARTIN LE VINOUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AROME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

- Le mode de valorisation des titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Seyssinet-Pariset, le 22 juin 2021

BBM & Associés

Antoine SIRAND
Commissaire aux Comptes

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'AS', written over the printed name and title.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles							
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations	213 575.00		213 575.00	213 475.00	100.00	0.05		
Créances rattachées à des participations	277 365.53		277 365.53	149 250.00	128 115.53	85.84		
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
Total II	490 940.53		490 940.53	362 725.00	128 215.53	35.35		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	40 253.91		40 253.91	22 288.00	17 965.91	80.61	
	Autres créances	3 181.16		3 181.16	1 007.99	2 173.17	215.59	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	31 314.49		31 314.49	14 977.49	16 337.00	109.08		
Charges constatées d'avance (3)								
Total III	74 749.56		74 749.56	38 273.48	36 476.08	95.30		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	565 690.09		565 690.09	400 998.48	164 691.61	41.07		

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020 12	31/12/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00	1 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	100.00	100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	79 126.81	29 857.61	49 269.20	165.01
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 357.30	49 269.20	3 088.10	6.27
Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total I	132 584.11	80 226.81	52 357.30	65.26	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	156 059.37	182 220.36	26 160.99	14.36
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	241 844.38	111 039.70	130 804.68	117.80
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 952.60	6 257.94	305.34	4.88	
Dettes fiscales et sociales	8 286.22	20 133.67	11 847.45	58.84	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64.00	64.00			
Autres dettes	20 899.41	1 056.00	19 843.41	NS	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	433 105.98	320 771.67	112 334.31	35.02
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		565 690.09	400 998.48	164 691.61	41.07
		303 601.05	320 771.67		

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	62 580.51	6 983.89	69 564.40	64 175.99	5 388.41	8.40
Chiffre d'affaires NET	62 580.51	6 983.89	69 564.40	64 175.99	5 388.41	8.40
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2.18		2.18	
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)			69 566.58	64 175.99	5 390.59	8.40
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			8 672.49	3 308.92	5 363.57	162.09
Impôts, taxes et versements assimilés			395.50	989.00	593.50	60.01
Salaires et traitements			2 030.00		2 030.00	
Charges sociales			923.08		923.08	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			360.51	0.47	360.04	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			12 381.58	4 298.39	8 083.19	188.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			57 185.00	59 877.60	2 692.60	4.50
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	10 212.79	2 208.01	8 004.78	362.53
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	10 212.79	2 208.01	8 004.78	362.53
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 971.49	466.41	3 505.08	751.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 971.49	466.41	3 505.08	751.50
2. Résultat financier (V-VI)	6 241.30	1 741.60	4 499.70	258.37
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	63 426.30	61 619.20	1 807.10	2.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		52.00	52.00	100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		52.00	52.00	100.00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		52.00	52.00	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	11 069.00	12 298.00	1 229.00	9.99
Total des produits (I+III+V+VII)	79 779.37	66 384.00	13 395.37	20.18
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	27 422.07	17 114.80	10 307.27	60.22
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	52 357.30	49 269.20	3 088.10	6.27

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir le rapport d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 565 690.09 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 69 564.40 Euros et dégageant un bénéfice de 52 357.30 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement de la présentation des comptes annuels.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	362 725		128 216
TOTAL	362 725		128 216
TOTAL GENERAL	362 725		128 216

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		0	490 941	490 941
TOTAL		0	490 941	490 941
TOTAL GENERAL		0	490 941	490 941

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	277 366	277 366	
Autres créances clients	40 254	40 254	
Impôts sur les bénéfices	1 231	1 231	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 950	1 950	
TOTAL	320 801	320 801	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	65	65		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	155 994	26 489	108 646	20 859
Fournisseurs et comptes rattachés	5 953	5 953		
Personnel et comptes rattachés	1 034	1 034		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	550	550		
Taxe sur la valeur ajoutée	6 553	6 553		
Autres impôts taxes et assimilés	149	149		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	64	64		
Groupe et associés	241 844	241 844		
Autres dettes	20 899	20 899		
TOTAL	433 106	303 601	108 646	20 859
Emprunts remboursés en cours d'exercice	26 226			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	10.0000	100			100

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 783
Total	14 783

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65
Emprunts et dettes financières diverses	2 204
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 240
Dettes fiscales et sociales	28
Autres dettes	20 799
Total	27 336

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- CEFIMMO GESTION	190 526	100.00	51 791
- AUBRETON DEVELOPPEMENT	190 403	59.98	45 962
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- PIERRE ET L'AMITIE	87 176	50.00	61 812
- VILLA JEAN	1 500	15.00	6 730
- CLOS MARTIN	1 000	10.00	